DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 3 avril 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur

Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL,

secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Denis

SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST

Excusé(s): Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Madame

Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2017/154 - 00000 - Administration générale

Responsabilité civile du département - proposition d'attribution d'indemnisations

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de l'attribution des indemnisations complémentaires dues aux tiers indiqués en annexe, pour un montant total de 2 454.35 € ;
- que ces indemnisations fassent l'objet d'une transaction amiable à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les tiers concernés, selon le modèle présenté en annexe ;
- de donner mandat à son président pour signer les documents nécessaires à la conclusion de ces transactions amiables.

Non participation au vote : Monsieur Philippe MEYER

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20170403-lmc1108912-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 12/04/17